Association...

LA PAROLE aux CITOYENS

# La Parole aux Citoyens

## ProcèsVerbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2016

Le 26 octobre 2016 à Mallemort les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en assemblée générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation a été diffusée par mail le 11 octobre 2016. L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan d'activité 2016 et rapport moral
- Rapport financier, approbation des comptes 2016, cotisation 2017
- Perspectives et Orientations 2017
- Demande d'agrément au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement
- Adhésion au réseau France Nature Environnement
- Renouvellement du conseil collégial
- Changement d'adresse de l'association
- Jour et heure des réunions mensuelles

**Participants** : Jean-Pierre Dulout, Nathalie Kerbrat, Anne Van den Steen, Christian Brondolin, Jérôme Daffaure, jean-Claude Degiovanni, Muriel Platon, Thierry Platon.
Christian Brondolin représente la municipalité, l'association l'en remercie.

## Bilan d'activité / Rapport moral

Au cours de l'année passée, l'activité de l'association a principalement été axée sur la promotion et la démonstration de démarches citoyennes d'animation participative.
**Le bilan d'activité détaillé est donné en annexe de ce compte rendu.**

*Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité*

## Rapport financier

**Rappel** :

L'association a été réactivée fin 2012. Aucune cotisation n'a été décidée pour les années 2013 et 2014. L'hébergement du site internet a été offert par Magali et Hervé Agard pour l'année 2014 puis par Muriel et Thierry Platon pour l'année 2015.
Une cotisation de 10 Euros a été mise en place lors de l'AG du 15 novembre 2014. Les cotisations reçues ont permis de financer l'hébergement du site en 2016 (réglé en octobre 2015) et en 2017 (réglé ce mois -ci).

TP

**Recettes :**

**Cotisations** : Marie Rol, Anne Van den Steen, Jean-Pierre Dulout, Nathalie Kerbrat, Alain Brémond, Monelle Vannier, Pierre Baggiarini, Patricia Baggiarini, Jean-Claude Dégiovanni, Philippe Pignet, Muriel Platon, Thierry Platon

Total recettes : **120 Euros**

**Dépenses** :

Hébergement site internet, période du 11/11/2014 au 10/11/2015 : 41.84 Euros

Hébergement site internet, période du 11/11/2016 au 10/11/2017 : 56.24 Euros

Photocopies : 2.34 Euros

Total dépenses : **100.42 Euros**

**Bilan :**

Au 14/11/2016 il reste en caisse : **+ 19.58 Euros**

*Après délibération, le bilan financier est adopté à l'unanimité*

## Cotisation 2017

Cette année la mairie a mis en place une convention pour l'utilisation des salles de réunion. A ce titre l'association se doit de souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'utilisation des locaux. Un devis a été demandé à l'agence AXA, la cotisation annuelle s'élève à 208.22 Euros. Ce qui est bien au-delà des possibilités de l'association.

*Après délibération il est décidé à l'unanimité:*

- *De négocier le devis à la baisse ou de trouver un autre assureur (objectif de cotisation annuelle : 50 à 60 euros)*
- *De maintenir la cotisation à 10 euros minimum, sachant qu'il sera possible pour ceux qui le peuvent de cotiser plus en tant que membre bienfaiteur*

*Anne et Thierry sont en charge de l'ouverture d'un compte au crédit agricole car il n'y aurait pas de frais de gestion.*

## Perspectives et orientations 2017

En préparation à l'assemblée générale, Anne et Thierry ont rencontré Mme le Maire. Le but était de faire un point sur les démarches participatives qui ont été envisagées en 2016, mais qui ne se sont toujours pas concrétisées à ce jour (notamment les ateliers participatifs sur le réaménagement des avenues). Certains blocages au sein du conseil municipal sont en voie de résolution ce qui devrait permettre aux pratiques participatives de se développer en 2017. Il a été convenu d'une action concertée de l'association avec la municipalité sur les points suivants :

- Réaménagement du centre du village : Participation de représentants de l'association au comité de pilotage du projet de réaménagement (ce comité doit associer des élus, et des représentant des commerçant et des usagers/ habitants). Une phase d'étude préliminaire de 12 semaines avec 6 réunions doit être lancé par le CAUE 13 (Conseil d'Architecture, Urbanisme, Environnement) dans les prochaines semaines

- Fleurissement : soutien de la mairie à la démarche de fleurissement du vieux village initiée par Anne. Une douzaine de personnes sont intéressées par cette démarche. Une réunion sera programmée avec elles dans les prochaines semaines pour définir précisément ce projet.
- Réaménagement des avenues : animation d'ateliers participatifs pour la définition des attentes collectives des habitants pour le réaménagement des avenues Luberon et Alpines

Concernant le réaménagement du centre-ville, Christian précise qu'il y aura deux comités de pilotage : un comité consultatif (ouvert à des non élus) et un comité décisionnaire. Un atelier participatif avec les habitants serait d'ores et déjà envisagé mi-janvier…

Au-delà des actions réalisées en coordination avec la mairie, l'association continuera à promouvoir le principe de l'expression des attentes collectives des habitants au travers des démarches participatives. A l'exemple de l'animation « mur de paroles », des actions citoyennes communes avec d'autres associations (Espace jeunes, Sou des Ecoles Laïques, Vivons ensemble, école de dessin,…) pourraient être envisagées.

Un spectacle-débat sur la démocratie « J'ai pas voté » est proposé par Hervé. La location du théâtre Dany coute180 Euros, pour éviter cette dépense, le spectacle pourrait être organisé dans la salle Dany.

## Demande d'agrément

Les associations dont l'objet est la préservation du cadre de vie des habitants peuvent demander à être agréés au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Cet agrément leur permet d'être associées, en tant que personne publique, à l'instruction de toute opération susceptible de remettre en cause l'environnement ou le cadre de vie des habitants. L'agrément permettra à La Parole aux Citoyens d'être associée de droit à toute révision ou modification du PLU.

*Il est décidé à l'unanimité de lancer la procédure d'agrément. Thierry préparera le dossier et le soumettra au conseil collégial.*

## Adhésion à France Nature Environnement

La fédération France Nature Environnement a été nommée à la Commission de Conciliation départementale prévue par l'article L121-6 du code de l'urbanisme. Cette commission, constituée à part égale d'élus communaux désignés par les maires et de personnes qualifiées désignées par le préfet, peut être saisie en cas de différent soulevé par les PPA lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales)

Les PLU en cours d'élaboration dans les Bouches du Rhône doivent être soumis à la commission de conciliation. France Nature Environnement, contactée par Thierry, confirme pouvoir porter nos remarques si celles-ci lui paraissent pertinentes.

L'adhésion au réseau France Nature Environnement n'est pas nécessaire pour que nos remarques soient portées par cette association. Cette adhésion permettra de recevoir une lettre d'information périodique et de bénéficier d'un conseil juridique.

*Compte tenu du coût de la cotisation (50 Euros/an) et du manque d'information sur cette fédération, il est décidé de laisser la décision d'adhésion à FNE en étude (Quelles associations en font partie ? Quels avantages réels ?)*

NK TP

## Renouvellement du Conseil Collégial

*Le conseil collégial est renouvelé à l'unanimité.*
*La composition du nouveau conseil est la suivante :*

Nathalie Kerbrat

Anne Van den Steen

Jean-Pierre Dulout

Jean-Claude Degiovanni

Alain Brémond

Thierry Platon

*L'adresse de l'association est fixée chez M. PLATON Thierry Crau de Saint Pierre 13370 MALLEMORT*

## Réunions mensuelles

*Après délibération, il est décidé à l'unanimité que les réunions mensuelles se tiendront à 19h30 le troisième mercredi de chaque mois.*

*Les prochaines réunions seront a priori consacrées au PLU et au fleurissement.*

Fait à Mallemort le 22 novembre 2015

| | |
|---|---|
| Nathalie KERBRAT | |
| Anne Van den STEEN | |
| Jean-Pierre DULOUT | |
| Jean-Claude DEGOVANNI | |
| Alain BREMOND | Absent excusé |
| Thierry PLATON | |

# Annexe : Rapport d'activité 2016

## Démonstration d'animations participatives

Suite à l'assemblée générale du 15 novembre 2015, l'activité de l'association a été principalement axée sur la promotion et la démonstration de méthodes d'animation participative.

Dans ce cadre, il a été proposé à la municipalité de réfléchir en commun à l'animation d'une dynamique participative sur le thème du réaménagement de la place Raoul Coustet et du centre-ville : projet « Repensons l'espace, Réinventons Mallemort ».
S'agissant d'une démarche novatrice et ambitieuse, il a été convenu, lors de la réunion du 26 avril à laquelle a participé Mme le Maire, d'expérimenter au préalable ce type d'animation sur les projets d'aménagement des avenues Joliot-Curie, Luberon et Alpines. Une proposition a été établie dans ce sens (voir proposition). A ce jour celle-ci reste encore à concrétiser.

Au-delà des deux propositions ci-dessus, diverses modalités d'animations participatives ont pu être expérimentées au cours de cette année :

- Balades urbaines

Les balades urbaines permettent de recueillir les remarques des participants et des habitants lors de la visite d'un quartier. Une balade a eu lieu le 5 mai (avec seulement 3 personnes de l'association), elle a concerné les trois avenues visées par des projets de réaménagement (Joliot-Curie, Luberon et Alpilles) et a permis de faire un certain nombre de remarques/propositions.

- Café Citoyen

Un « Café Citoyen » a été expérimenté lors du festival Sens Dessus Dessous (propositions de courts débats sur la citoyenneté, la démocratie, la reconquête des rues, la transition éco-citoyenne). La formule est sympathique, le stand était au point, mais la météo n'était pas au rendez-vous et globalement le pôle citoyen n'a attiré que peu de monde.

- Mur de Paroles

Joli succès pour cette animation organisée en collaboration avec l'Espace Jeunes lors de la journée du patrimoine et de la citoyenneté du 24 septembre (thème : « c'est quoi être citoyen ? »). Une expérience à renouveler ! Voir le compte rendu.

- Atelier participatif « Commerce de Proximité »

L'atelier participatif du 26 septembre sur le commerce de proximité a réuni 31 personnes et a permis aux participants (commerçants et habitants/consommateurs) de s'exprimer collectivement sur les problèmes du commerce de proximité dans le village. Cette première expérience d'atelier participatif a été tout à fait positive et a démontré l'intérêt de ce type d'animation pour favoriser un débat ouvert à tous, constructif, basé sur l'expression des attentes collectives. Voir le compte rendu.

JCD NK TP

## Reconquérir les rues /fleurissement des rues

Une réflexion a été lancée à l'initiative d'Anne sur le fleurissement des rues dans le village. Une démarche est actuellement en cours pour réunir des personnes intéressées et initier une opération du type de celle déjà réalisée à Marseille ou dans d'autres villes. Voir Reconquérir les rues .

## Revenu de Base

Le spectacle-débat proposé par Hervé et « les Utopistes Contrariés » sur le « Revenu de Base » (voir réunions du 23 février et du 15 mars) a été présenté lors du festival Sens Dessus Dessous

## Monnaie locale

Liaison avec l'association « La Roue en Pays Salonais » pour l'inviter au festival Sens Dessus Dessous.

## Forum des associations

La Parole aux Citoyens a participé au forum des associations du 3 septembre dernier. Ce forum a permis de nombreux échanges. Voir le compte rendu.

## Visite à Lauris

Suite aux contacts pris lors du festival Sens Dessus Dessous, une visite à Lauris a eu lieu le 24 septembre. L'objectif était de partager le retour d'expérience des élus de Lauris sur les démarches participatives qu'ils mettent en œuvre dans leur commune (Cafés Citoyens, Balades urbaines, ateliers participatifs PLU, etc…). Voir le compte rendu

## Logement social

Promotion du conventionnement : mise en ligne de deux articles sur le conventionnement sans travaux et sur le Programme d'Intérêt Général. Participation à un article de Mallemort Infos sur le conventionnement

## PLU

L'association a été conviée à participer à la commission extramunicipale du 19 avril 2016 (présentation du projet de PLU et des Opérations d'Aménagement Programmées). Il s'agissait d'une simple réunion d'information, aucun avis n'a été formulé par cette commission et aucun compte rendu n'a été diffusé.
Les estimations de besoins en logements présentées paraissent très surestimées. Début juillet nous avons alerté la mairie sur la mise en ligne de nouvelles données INSEE qui renforcent encore notre conviction d'une surestimation du besoin en logements. Voir Evolution population et habitat

Malgré nos demandes, nous n'avons pas obtenu à ce jour d'éclaircissement sur le calcul du besoin en logements et nous restons en attente de réponse. Les documents correspondants ont été transmis pour information à la DDTM.

## Réunions mensuelles

9 réunions ont été tenues (Voir les compte rendus sur le site internet)
15/12/15 : Perspectives 2016
23/02/16 : Méthodes d'animation de réunions participatives
15/03/16 : Projet d'animation participative pour le réaménagement de la Place Raoul Coustet
26/04/16 : Des rues pour tous / reconquérir les rues
17/05/16 : Préparation de la concertation sur le réaménagement des avenues
14/06/16 : Préparation Café Citoyen Sens Dessus Dessous
30/08/16 : Préparation Forum des associations
20/09/16 : Préparation atelier participatif sur le commerce de proximité
26/09/16 : Atelier participatif commerce de proximité

## Site internet

76 articles ont été publiés sur le site au cours de l'année écoulée. Il y a à ce jour 236 articles en ligne.